

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DFPE 230 Accompagnement des familles - Subvention (50.000 euros) et convention avec le Comité d'Établissement « SNCF RESEAU IDF » (13e) pour le fonctionnement de la ludothèque « Planète Jeux » (18e).

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris propose une subvention et convention avec le Comité d'Établissement « SNCF RESEAU IDF » (13e) ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 18e arrondissement en date du 17 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le Comité d'Établissement « SNCF RESEAU IDF » (13e), pour le fonctionnement de la ludothèque « Planète Jeux » (18e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 50.000 € est attribuée au Comité d'Établissement « SNCF RESEAU IDF » (187216 – 2016_08695).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2016 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO